



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110085

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/08/2025 13H52 C:000008 I:30771
V/REF : 1023062
V/Email reçu le Mercredi 13/08/2025 a 13H52

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 2171
IMMEUBLE : ST GERMAIN
LOTISSEMENT ST GERMAIN
01460 BEARD GEOVREISSIAT

Feillens, le 05 Novembre 2025

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : LE CLOS SAINT GERMAIN - BEARD GEOVREISSIAT - MR ARDUINI 0683972146
PAV 19

MOTIF : INTERVENIR POUR POSE BUTOIR CAOUTCHOUC CUISINE + SEJOUR
AJUSTAGE DE PORTE PLACARD DEGAGEMENT ETAGE + CHAMBRE
REEMPLACEMENT VOLET CHAMBRE 2 (ETAGE)
POSE RAIL BA PLACARD CHAMBRE 1 ET PLACARD DEGAGEMENT
REEMPLACEMENT CHARNIERE PORTILLON X2
MS00001 - MS00020 X2 - MS00021 X2 - MS00057 - MS00013 X2 - MS00046 X2

Donneur d'ordre : Mr J GUESSOUM

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 27 AOUT 2025 A 12H45
POSE DE 2 BUTEES DE PORTE SÉJOUR ET CUISINE
AJUSTAGE DE DEUX PORTES DE PLACARD COULISSANT (CH1 , DÉGAGEMENT).
POSE RAIL BAS PLACARD COULISSANT DÉGAGEMENT (DANS LA CHAMBRE IL ÉTAIT
EN BON ÉTAT)
PRISE DE CÔTE POUR CHANGEMENT VOLET BATTANT PVC
RÉPARATION ET REFIXATION DU PORTILLON
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LE REMPLACEMENT DU VOLET

LE 4 NOVEMBRE 2025 A 09H15
REEMPLACEMENT D'UNE PAIRE DE VOLETS BATTANT CHAMBRE 2
REFIXATION SEUIL ET REPRISE CADRE PORTE ACCES JARDIN/GARAGE
DEPOSE DU JOINT AJOUTE PAR LE PRÉCÉDENT LOCATAIRE (COLLÉ SUR LE JOINT
D'ORIGINE ENCORE EN BON ETAT)
REFIXATION AFIN D'AMÉLIORER L'ISOLATION
PRÉSENCE D'UN PARE-PLUIE EN PLASTIQUE, QUI SE DÉCHIRE (ABSENCE
D'ISOLATION)
CONSOLIDATION DES PARTIES DÉCOLLÉES A L'AIDE D'UN RUBAN ADHÉSIF (EN
ACCORD AVEC M.GUESSOUM)

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110085

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LCOMPTER Email envoyé le 04/11/25 a 17H17 Ste Agence Oyonnax

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	92,43	92,43
1,00	MS00013-F.P.Rail haut/bas yc tt sujétion	1	71,89	71,89
2,00	MS00020-Rempl.Butoir caoutchouc fixation	1	51,35	102,70
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	41,08	82,16
1,00	MS00027-Refixation Main Cour./Garde-corp	1	51,35	51,35
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	41,08	41,08
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	2	41,08	41,08
1,00	MS00057-Rempl.paire volet PVC battant	2	205,40	205,40
TOTAL H.T.				688,09
T.V.A. a 10,00%				68,80
TOTAL T.T.C.En EURO				756,89

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1023062 du 13/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

PAV N°19

Le Clos Saint Germain

01460 BEARD GEOVREISSIAT

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230509003-1

02171-00008-00001-00001 H / Type 3

Délai

Date limite exécution : 28/08/2025

Observations

Loc sort: VANECK /Loc entr:LV MUT du 11/08/25

SOUS PASS

chargé de secteur MR GUESSOUM : 06 71 71 06 06

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	92,43	92,43	9,24	101,67
MS00020 Butoir caoutchouc à fixation invisible y compris toutes sujétions Cuisine Séjour	2,00	51,35	102,70	10,27	112,97
MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions placard dégagement (étage) Placard Ch1 Remplacé cassette si nécessaire.	2,00	41,08	82,16	8,22	90,38
MS00057 Remplacement paire volet PVC battant Chambre étage (Ch2 volet déformé /cassé)	1,00	205,40	205,40	20,54	225,94
MS00013 Rail haut ou bas fourniture et pose y compris toutes sujétions Rail bas placard ch1 Rail bas Placard dégagement	2,00	71,89	143,78	14,38	158,16
MS00046 Paumelles/Fiches pour menuiserie, y compris toutes sujétions Remplacement charnières (x2) portillon extérieur	2,00	20,54	41,08	4,11	45,19
Total H.T.					667,55

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN5



Bon de Commande

N° : 1023062 du 13/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Total TVA	66,76
Total TTC	734,31

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUESSOUM Jordan le 13/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **PAV N°19 Le Clos Saint Germain 01460 BEARD GEOVREISSIAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **13/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1023062